

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 novembre 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-12-2-6

Service consulté

**Convention de partenariat 2008/2010 avec l'Université de Haute-Alsace
Soutien au fonctionnement**

Résumé : *Dans le cadre de la convention de partenariat 2008/2010 du 29 janvier 2008, l'Université de Haute-Alsace sollicite le Conseil Général pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 91 500 € pour la poursuite de ses missions en 2008.*

Dans le cadre de sa politique volontariste et dynamique, le Conseil Général a signé, le 29 janvier 2008, une convention de partenariat avec l'Université de Haute-Alsace (UHA) pour les années 2008 à 2010.

Lors du Budget Primitif 2008, il a ainsi été inscrit en faveur de l'UHA pour les années 2008 à 2010 :

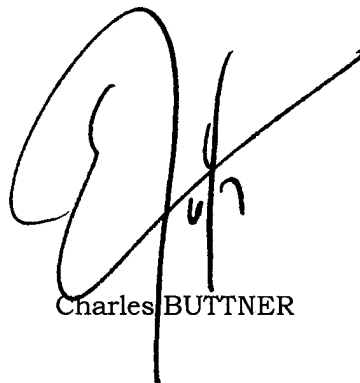
- une aide totale de 1 650 000 € pour les projets d'investissement,
- une aide totale de 390 000 € pour le fonctionnement, soit 130 000 € par an sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets primitifs 2009 et 2010.

Conformément aux objectifs fixés par la convention, l'UHA vient de solliciter le Département pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 91 500 € pour la poursuite des missions en 2008. Vous trouverez en annexe une présentation détaillée de chacune des opérations.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer à l'Université de Haute-Alsace une subvention de fonctionnement totale de 91 500 €, à savoir :
 - 10 500 € pour l'opération de communication visant à améliorer la notoriété de l'Université,
 - 4 000 € pour la Commission d'Aide aux Projets Etudiants,
 - 14 900 € pour l'organisation du 40^{ème} anniversaire des Instituts Universitaires de Technologie de COLMAR et de MULHOUSE,
 - 6 000 € pour l'exposition réalisée par le Département des Sciences de l'Information et des Métiers de la Culture de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines,
 - 14 000 € pour le Centre Universitaire de Formation des Enseignants et des Formateurs dans le cadre du projet « évaluation diagnostique de la lecture »,
 - 4 000 € pour l'organisation du duathlon par le Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et de Plein Air,
 - 4 100 € pour le programme d'appui aux organisations paysannes du MALI mis en place par l'Institut Universitaire de Technologie de COLMAR,
 - 14 000 € pour la bourse de thèse de M. Seydou DIA en poste à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace,
 - 12 000 € pour l'aide à l'Association pour le développement de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace,
 - 8 000 € pour l'organisation d'un séminaire de formation des doctorants de toutes les disciplines des quatre universités alsaciennes,
- d'autoriser le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 80521, nature 65737, fonction 23 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

PRESENTATION DES OPERATIONS

1. Services Généraux – actions de communication

L'UHA fait partie des 20 premières universités à bénéficier de compétences élargies au 1^{er} janvier 2009. Afin d'accroître sa notoriété et d'augmenter l'attractivité des diplômes proposés auprès des futurs étudiants, le service communication utilise différents moyens d'information dont la diffusion de messages sur des radios locales (MULHOUSE, COLMAR et environs). Des campagnes sont donc préparées et diffusées tout au long de l'année et à des moments forts de la vie universitaire (inscriptions, journée portes ouvertes...).

Le budget prévisionnel s'élève à 21 600 €, le Département est sollicité à hauteur de 10 500 €, la CAMSA à hauteur de 5 800 € et les 5 300 € restants sont prélevés sur les fonds propres de l'UHA.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 10 500 €.

2. Commission d'Aide aux Projets Etudiants (CAPE)

La CAPE est un dispositif qui a pour objet de promouvoir les initiatives des étudiants en leur permettant de trouver plus facilement les financements nécessaires à la réalisation de leurs projets culturels, sportifs, éducatifs, d'animations du campus, etc...

Les projets présentés doivent proposer des actions visant à :

- l'animation du campus et/ou l'amélioration du cadre de vie des étudiants,
- la prévention médicale ou la sensibilisation des étudiants aux grands problèmes de société,
- l'intégration des étudiants dans l'université ou les villes (COLMAR/MULHOUSE).

Dans tous les cas, ils doivent avoir des retombées en terme d'image pour l'UHA ainsi que pour les co-financeurs (Région Alsace, Département du Haut-Rhin, Ville de COLMAR, Ville de MULHOUSE).

Pour 2008, l'aide sollicitée auprès du Conseil Général est de 4 000 € et, dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé de répondre favorablement à cette demande.

3. Célébration du 40ème anniversaire des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) de COLMAR et de MULHOUSE

Le 21 octobre 1968, les premiers étudiants font leur rentrée aux IUT de COLMAR et MULHOUSE qui comprenaient alors quatre départements.

Quarante après, les IUT proposent une offre de formation large et complémentaire : émergence de nouvelles spécialités, apprentissage, transfert de technologie, recherche, développement d'une offre de formation jusqu'au niveau Bac + 3.

Le 15 novembre 2008, les deux IUT organisent une manifestation commune en mettant en exergue le partenariat gagnant IUT/Entreprises. Il s'agira de démontrer par la communication, qui s'adressera au grand public, que la marque IUT est une valeur sûre pour trouver un emploi et ce, grâce notamment, à l'appui des collectivités territoriales.

Toute l'après-midi à COLMAR et à MULHOUSE, le public sera accueilli sous le signe de l'innovation et de la technologie : expositions, films, conférences, rencontres et animations.

Le budget prévisionnel s'élève à 69 775 € et le Département est sollicité à hauteur de 14 900 €. Le reste des financements provient des fonds propres des IUT (29 875 €), des entreprises partenaires (15 000 €) et de l'UHA (10 000 €).

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide demandée, soit 14 900 €.

4. Département des Sciences de l'Information et des Métiers de la Culture (SCIMEC) de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines (FLSH)

Le département SCIMEC souhaite réaliser une exposition de 30 panneaux textes et images sur l'histoire des hommes et de l'ancienne entreprise TEXUNION de PFASTATT. Cette entreprise, qui a fermé ses portes en 2000, a été longtemps l'un des plus importants imprimeurs sur étoffes d'Europe. Les anciens salariés, qui ont réuni de nombreux documents, participeront à ce projet.

Depuis cinq ans, la filière patrimoine et musée du département SCIMEC met en place une pédagogie de projet autour de l'exposition afin de permettre aux étudiants de se confronter aux réalités de mise en œuvre et de gestion du temps propre aux projets culturels. Il s'agit de mettre en pratique les acquis des cours et de générer une expérience à la polyvalence. Celle-ci doit offrir une meilleure employabilité dans les structures territoriales qui sont les premiers employeurs des étudiants. Ainsi, depuis 2004, chaque année, un événement est organisé.

Le Département est sollicité à hauteur de 6 000 € et, dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé de répondre favorablement à cette demande.

5. Centre Universitaire de Formation des Enseignants et des Formateurs (CUFEF)

Pour participer activement à la lutte contre l'illettrisme, devenue une priorité nationale depuis la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, l'UHA souhaite mettre en place un outil d'évaluation des compétences en lecture afin de pouvoir réaliser des évaluations diagnostiques de la lecture chez l'enfant et l'adolescent de 7 à 16 ans. Chaque année, quatre écoliers sur dix quittent le CM2 avec de graves lacunes. Il est prouvé que les chances d'accomplir une scolarité sans heurt conduisant à une qualification réelle sont très fortement liées au niveau initial des compétences au CP.

Pour permettre à ces enfants, adolescents et même aux adultes d'accéder à un niveau satisfaisant de littératie, il est souhaité une contribution coordonnée de tous les services publics dans leur domaines respectifs d'actions.

L'UHA souhaite enrichir ce débat en apportant un nouvel éclairage et en incitant la concertation des pédagogues autour de l'accès à la littératie et des moyens nécessaires à sa mise en place.

Le budget prévisionnel s'élève à 135 868 € et le Département est sollicité à hauteur de 14 000 €. Les autres financements proviennent de la Fondation Wyeth (53 428 €) et des fonds propres de l'UHA (68 440 €).

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide demandée, soit 14 000 €.

6. Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et de Plein Air (SUAPSPA)

Le SUAPSPA organise chaque année un duathlon alternativement à COLMAR et à MULHOUSE. Il s'agit d'une manifestation sportive, festive et très conviviale qui rassemble à chaque fois environ 600 étudiants et membres du personnel de l'UHA dans une course relais : VTT + course à pied. Chaque équipe est composée de 8 coureurs et 1 organisateur.

Le Département est sollicité à hauteur de 4 000 € et dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé de répondre favorablement à cette demande.

7. Institut Universitaire de Technologie (IUT) de COLMAR – Programme d'appui aux organisations paysannes du MALI

Dans le cadre de la coopération entre l'Association AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) et l'AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes) du MALI, l'UHA souhaite apporter son expertise en terme d'ingénierie de formation dans le domaine de l'agronomie. Il s'agira notamment :

- d'un appui méthodologique à la construction d'un programme national de formation des organisations paysannes régionales et locales du MALI,
- d'un appui à la structuration d'un réseau de formateur au MALI,
- de la mise en place avec les partenaires d'un dispositif de suivi et d'évaluation.

Cette coopération est soutenue par l'Union Européenne pour les période 2007/2010.

Le projet s'élève à 6 100 € pour l'année 2008 et le Département est sollicité à hauteur de 4 100 €. Les autres financements proviennent de l'AFDI (1 000 €) et de l'UHA (1 000 €).

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide demandée, soit 4 100 €.

8. Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace (ENSISA) – Bourse de thèse

Les travaux de recherche de M. Seydou DIA portent sur la modélisation d'un contact dynamique non linéaire. L'application s'attache au développement et à l'optimisation de MODALSENS, procédé breveté par l'ENSISA. Il s'agit notamment de caractériser la texture de matériaux multiples.

L'objectif est d'améliorer le fonctionnement de ce procédé de mesure d'état des surfaces, dont les applications touchent non seulement le domaine des textiles, mais également celui de l'imagerie médicale.

Le coût du thésards s'élève à 28 504 € par an et le Département est sollicité à hauteur de 14 000 €, étant précisé que l'Association pour le Développement de la Formation et de la Recherche Textiles (ADFRT) finance les 14 504 € restants.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide demandée, soit 14 000 €.

9. Association pour le développement de la formation et de la recherche de l'ENSISA

Cette association a pour objet :

- de favoriser le fonctionnement et le développement de l'ENSISA, notamment la formation et la recherche,
- de favoriser l'association des milieux industriels et économiques aux actions de formation, de recherche et de développement et de faciliter l'exécution à l'ENSISA des contrats relatifs à cette association,
- l'assistance au développement et à la promotion de l'ENSISA, notamment au niveau international,
- de réaliser des actions sociales en faveur des étudiants en difficulté,
- la gestion d'œuvres sociales de l'école.

Pour cette année, plusieurs projets ont été retenus :

- soutien aux projets menés par les étudiants,
- accueil des futurs étudiants reçus au concours d'entrée de l'ENSISA,
- promotion de l'école auprès des entreprises par la création d'un réseau d'entreprises partenaires,
- soutien à l'association des anciens élèves,
- baptême des promotions.

L'UHA sollicite le Conseil Général pour une participation à hauteur de 12 000 € et, dans le cadre de la convention de partenariat, il est proposé de réserver une suite favorable à cette demande.

10. Organisation des Doctoriales d'Alsace

Les quatre universités alsaciennes organisent, avec le soutien du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, un séminaire de formation pour leurs doctorants de toutes les disciplines. Il s'inscrit dans les actions de professionnalisation proposées par les écoles doctorales et a pour objectif de permettre aux doctorants de découvrir le monde des entreprises et de stimuler leurs réflexions sur les projets professionnels.

Dans le cadre d'un séminaire résidentiel de cinq jours, les doctorants travaillent en équipe et sont encadrés par des professionnels issus des entreprises. Des séances plénières complètent ces travaux. Trois phases-clés se dégagent :

- découverte des entreprises : visites d'entreprises et échanges avec les responsables,
- gestion de projet et innovation : mise en œuvre d'un projet innovant en équipe pluridisciplinaire,
- emploi des doctorants : table ronde animée par des responsables de ressources humaines et témoignages de doctorants insérés dans la vie professionnelle.

Le budget prévisionnel s'élève à 73 000 €. Le Département est sollicité à hauteur de 8 000 €. Les autres partenaires sont : les écoles doctorales et les doctorants (17 000 €), le Ministère (24 000 €), le Conseil Général du Bas-Rhin (8 000 €), la Région Alsace (8 000 €), la Communauté Urbaine de Strasbourg (8 000 €).

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 8 000 €.